

## **FORMES et PRÉSENTATIONS** [\(début page\)](#)

*Solution buvable* : ampoules à deux pointes autocassables de 2 ml, boîte de 14 ou 28.

## **COMPOSITION** [\(début page\)](#)

	<i>p ampoule</i>
Cobalt	59 µg
(sous forme de gluconate : 0,450 mg/amp)	

*Excipients* : glucose anhydre, eau purifiée.

*Excipient à effet notoire* : glucose (100 mg dans une ampoule de 2 ml).

## **DC INDICATIONS** [\(début page\)](#)

Utilisé comme modificateur du terrain en particulier au cours des états migraineux.

## **DC POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION** [\(début page\)](#)

**Posologie :**

Réservé à l'adulte.

1 à 3 ampoules par jour.

Les ampoules sont à prendre :

- de préférence le matin à jeun,
- éventuellement 15 minutes avant un repas ou le soir au coucher.

**Mode d'administration :**

Voie orale.

L'administration par voie sublinguale est recommandée : garder le contenu de l'ampoule 1 à 2 minutes sous la langue avant d'avaler.

## **DC CONTRE-INDICATIONS** [\(début page\)](#)

Hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients mentionnés à la rubrique Composition.

## **DC MISES EN GARDE et PRÉCAUTIONS D'EMPLOI** [\(début page\)](#)

Ce médicament contient du glucose. Son utilisation est déconseillée chez les patients présentant un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose (maladie héréditaire rare).

Le traitement par cet élément minéral trace ne dispense pas d'un traitement spécifique éventuel.

## **DC INTERACTIONS** [\(début page\)](#)

Les données disponibles à ce jour ne laissent pas supposer l'existence d'interactions cliniquement significatives.

## **DC FERTILITÉ/GROSSESSE/ALLAITEMENT** [\(début page\)](#)

En l'absence de données expérimentales et cliniques et par mesure de précaution, l'utilisation de ce médicament est à éviter pendant la grossesse et l'allaitement.

## **DC EFFETS INDÉSIRABLES** [\(début page\)](#)

### **Déclaration des effets indésirables suspectés :**

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance. Site internet : [www.signalement-sante.gouv.fr](http://www.signalement-sante.gouv.fr).

## **DC SURDOSAGE** [\(début page\)](#)

Aucun cas de surdosage n'a été rapporté.

## **PP PHARMACODYNAMIE** [\(début page\)](#)

Classe pharmacothérapeutique : Oligothérapie (V : divers).

Élément minéral trace.

**DP MODALITÉS DE CONSERVATION** [\(début page\)](#)

*Durée de conservation : 5 ans.*

A conserver à une température inférieure à 25 °C.

**DP MODALITÉS MANIPULATION/ÉLIMINATION** [\(début page\)](#)

Pas d'exigences particulières.

**PRESCRIPTION/DÉLIVRANCE/PRISE EN CHARGE** [\(début page\)](#)

AMM 3400930751398 (1957/97, RCP rév 15.07.2020) 14 amp.

3400930145975 (2018, RCP rév 15.07.2020) 28 amp.

Non remb Séc soc.